

Veille sanitaire internationale	
Note d'information	12/07/2018

DE NOUVEAUX FOYERS DE FIEVRE APTEUSE DECLARES EN ALGERIE

Pour la VSI (par ordre alphabétique) : Anne Bronner (Dgal), Didier Calavas (Anses), Julien Cauchard (Anses), Pascal Hendrikx (Anses), Thierry Lefrançois (Cirad), Renaud Lancelot (Cirad), Alizé Mercier (Cirad)

Pour le LNR : Labib Bakkali Kassimi

Auteur correspondant : alize.mercier@cirad.fr

Source : OIE, ProMED (01/07/2018 et 11/07/2018), réunion du projet Eu-FMD du 11/07/2018

Les services vétérinaires algériens ont déclaré trois nouveaux foyers de fièvre aphteuse (FA) le 25 juin dans la région de Blida, le 1^{er} juillet dans la région de Bejaia, et le 3 juillet dans la région de Bouira (Figure 1). Avec ces trois nouvelles déclarations, ce sont 21 nouveaux bovins parmi un total de 24 bovins (taux de morbidité de 87,5%). Tous les bovins ont été abattus.

Un premier foyer de FA sérotype O a été déclaré le 28/06/2018 dans la région de Tizi Ouzou (à environ 50 km d'Alger). Ce foyer a été suspecté le 20/06/2018 et confirmé le 22/06/2018 par PCR temps réel. Douze animaux sur les treize de l'exploitation (taux de morbidité de 92 %) ont déclaré la maladie. Selon les autorités sanitaires, les mesures de lutte adaptées ont été mises en place et tous les animaux ont été abattus.



Figure 1. Foyers de FA en Algérie déclaré à l'OIE du 28/06/2018 au 09/07/2018 (source: FAO Empres-i)

Selon l'alerte ProMED (11/07/2018), d'autres foyers ont été suspectés dans les provinces de Sétif et de Bouira (respectivement 3 et 2 foyers semble-t-il), en plus des trois nouveaux foyers déclarés. Au total, il y aurait eu, depuis le 20 juin 2018, neuf foyers de fièvre aphteuse (dont 5 non-confirmés) apparus dans cinq provinces du centre-nord de l'Algérie. Les mesures pour le foyer de Tizi Ouzou ont été la destruction de tous les animaux sensibles des troupeaux atteints, alors que dans les trois provinces nouvellement infectées (Blida, Bouira, Bejaia) il semble qu'on ait opté pour l'abattage des animaux non-malades. Les conditions et le lieu de ces abattages ne sont pas précisés.